

Avec **SUD**, le renouvellement au Comité d'Entreprise

Reconnus pour leur engagement actif dans leur centre, pour leur défense au quotidien des salarié-es, nos militant-e-s s'engagent aujourd'hui pour apporter le renouveau au Comité d'Entreprise.

Nos engagements :

- Les élu-es s'engagent à demander des comptes à la direction sur sa façon de gérer l'entreprise, sur sa politique de l'emploi, tous les enjeux qui déterminent notre avenir et nos conditions de travail,
- Les élu-es s'engagent à développer au mieux et à gérer de façon transparente et égalitaire les Activités Sociales et Culturelles, en fonction du budget alloué par l'entreprise,
- Les élu-es s'engagent à faire des comptes-rendus des réunions et une information régulière, complète et transparente,
- Les élu-es s'engagent à favoriser et animer un débat démocratique avec toutes et tous les salarié-es, sans exclusive et dans le respect des opinions de chacun.

Pour **SUD** au Comité d'Entreprise

Premier collègue - Employés

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Thierry BEGAUD	Thierry BEGAUD

Pour un changement radical, votez massivement **SUD**

Election du Comité d'Entreprise Sitel - La Rochelle 4 au 7 avril 2016

Une élection cruciale
pour l'avenir
des salarié-es

Des Activités
Sociales et Culturelles
au profit
de toutes et tous

L'argent du CE,
c'est l'argent de
tous les salarié-es

Un contre-pouvoir
le C.E. !

Pour des positions
fortes dans
les négociations



Une élection cruciale pour l'avenir des salarié-es

Du **4 au 7 avril 2016**, les salarié-es de Sitel sont appelés à **voter** en masse aux **élections professionnelles**.

Cette année, le vote se fera par voie électronique. **Le choix personnel que vous ferez** sera déterminant pour tous : **il nous engage tous pour 3 ans**.

Avec la baisse de l'activité SFR, le rachat par Acticall, la remise en cause d'une bonne partie de nos droits sociaux, nous abordons **une période charnière**, qui risque d'être difficile.

Faut-il favoriser des syndicats qui, en échange de quelques miettes, vont vous dire qu'il nous faut accepter notre sort ?

Faut-il **construire ensemble un contre-pouvoir** pour que – enfin - les salarié-es cessent d'être les oubliés de l'histoire ?

Les syndicats en place n'ont rien fait de décisif pour aller à l'encontre de la direction. Certains vont même jusqu'à faire courir des rumeurs sur la fermeture de sites pour éviter toute forme de mobilisation. C'est servir les intérêts de qui ?

Avec SUD, votre choix sera clair :

Solidaires, nous ferons face ensemble aux défis auxquels nous sommes confrontés.

Unitaires, nous refuserons toujours le « diviser pour mieux régner »,

Démocratiques, nous favoriserons toujours l'implication des salarié-es dans les décisions qui les concernent.

En imposant **SUD**, vous vous donnerez les moyens d'être plus forts demain !

Des Activités Sociales et Culturelles (ASC) au profit de toutes et tous

Lors des dernières élections, en 2013, **SUD** n'existait pas encore chez Sitel.

Jusqu'ici, vous aviez le choix plusieurs syndicats... souvent soucieux avant tout des intérêts de leur boutique ou de leur clientèle, à tel point qu'ils en oublient alors la **défense de l'intérêt général des salariés**.

Pour **SUD**, il faut renouveler le syndicalisme. C'est pourquoi nous avons choisi de créer **SUD à Sitel** pour imposer par l'action une autre vision : plus attentive, plus offensive, plus démocratique, plus solidaire.

Peut-on dire aujourd'hui que les Activités Sociales et Culturelles (A.S.C.) du C.E. profitent vraiment à tous les salariés ? Les salariés ont-ils eu leur mot à dire ? D'autres choix sont-ils possibles ?

En votant pour **SUD** pour la mandature **2016-2019**, là aussi vous voterez pour un changement de pratique.

Nous voulons des offres d'Activités Sociales et Culturelles (ASC) plus diversifiées, vraiment accessibles à tous.

- Les heures des élus doivent permettre d'organiser des **permanences tous les jours, du lundi au vendredi**

- Pour les **loisirs** et les **sorties** culturelles, il y a le cinéma, mais aussi **les concerts, le spectacle vivant**

- Il faut faciliter l'accès aux **pratiques culturelles et sportives**, de manière équitable, pas juste pour quelques uns.

- **Le C.E. a aussi une mission de solidarité**, par exemple pour concevoir des aides à la garde d'enfant, soutenir des collègues en très grande difficulté.

L'argent du C.E, c'est l'argent de tous les salarié-es !

Le **budget du C.E** est une **cotisation patronale versée par Sitel**, qui se limite aujourd'hui au **minimum légal**. Pour les Activités Sociales et Culturelles du C.E : **0,5%** de la **masse salariale**. Pourtant ces aides sont essentielles : elles sont indispensables, pour rendre accessibles les loisirs et la culture... car il y a une vie au delà du travail

Pour **faire mieux**, il faut non seulement **améliorer** et **diversifier** l'offre avec vous, mais aussi **obtenir une nette augmentation de ce budget**.

Les syndicats actuels n'ont déjà rien fait pour faire augmenter nos salaires, faire reconnaître nos qualifications... Ils n'ont pas non plus fait pression pour obtenir **l'augmentation du budget ASC du CE**

Ne nous leurrons pas :
0,5% de budget ASC, c'est bien loin des « grands » C.E des entreprises historiques comme EDF, Orange, etc.
Il faudra faire des choix !

Attention donc aux belles promesses qui, après les élections, ne pourront bénéficier qu'à un petit nombre.

Votre **Comité d'Entreprise** est élu à la proportionnelle, il est totalement autonome dans les choix de répartition des budgets qui doit se faire au profit de tous

Dès le début de la mandature, vos élus **SUD** au Comité d'Entreprise s'engagent à demander un audit des comptes du C.E. pour faire un état des lieux et identifier les marges de manoeuvre.

Pour **SUD**, toutes les **décisions** doivent être débattues dans l'instance avec rigueur et **dans la transparence**... Tous les choix importants seront tranchés s'il le faut par un **vote des salarié-es !**

Un contre-pouvoir : le C.E. De vraies informations... pour imposer nos choix !

La situation économique semble difficile ... sauf pour les actionnaires !! Si le rachat par Acticall peut apparaître comme une bonne nouvelle, offrir plus de solidité, élargir les opportunités... Mais face à l'ogre Acticall, il faudra montrer notre détermination : nous refusons d'être rayés de la carte, la valeur de l'entreprise c'est celle de ses salariés.

Cette situation rend encore plus important les droits du C.E. à obtenir des informations économiques fiables et complètes.. et pas de cachotteries !

Le C.E. est un outil qui permet de donner aux salarié-es, un contre-pouvoir efficace pour se mesurer aux projets de réorganisation, souvent menés en dépit du bon sens, sans écouter votre voix.

Selon la Loi, les CE doivent être informés et **consultés** sur :
- **L'organisation**, la gestion et la marche générale de l'Entreprise,

- Les **mesures affectant** directement les **personnels** (emplois, restructurations, durée du travail et conditions de travail, formation professionnelle, etc..)

Aujourd'hui plus que jamais, le C.E doit, jouer pleinement le rôle de «**contre-pouvoir**» économique.

SUD exige la **priorisation** des sites de **Sitel** pour la recherche de **nouveaux contrats**, il faudra le porter haut et fort, nous sommes les seuls à le faire.

Acticall et Sitel, nous avons dorénavant le **même actionnaire**... mais pas d'instance pour nous représenter tous. Nous demanderons la **constitution d'un Comité de Groupe** où imposer l'exigence d'informations claires, et plus de transparence.



Pour des positions fortes dans les négociations :

Le premier tour de ces **élections CE** serviront de base pour à établir le seuil de **représentativité** de chaque **syndicat**.

A partir de 10%, un syndicat est "représentatif", peut négocier ou signer des accords d'établissement, ou d'entreprise.

Vous déciderez par votre vote quelles **signatures** pourront rendre les **accords applicables** (à 30%) ou permettront de s'y opposer (à 50%).

Dans les prochains mois, des négociations porteront sur des thèmes importants : **les principaux accords** qui régissent notre quotidien, notre rémunération, ont été dénoncés, **devront être renégociés**.

Avec les évolutions législatives des dernières années, et les nouveaux projets en cours, les **accords** d'entreprise peuvent **de plus en plus déroger au Code du Travail** en matière de temps de travail, de rémunérations, de modification de contrat, etc.

Depuis l'Accord ANI de Janvier 2013, certains **syndicats ont facilité ces reculs**, avec le MEDEF - la **CFE -CGC**, la **CFDT**, et la **CFTC**. Les mêmes **soutiennent la Loi El Khomri**, car ils préfèrent **les petits arrangements** conclus **avec le patron**, aux garanties pour tous du Code du Travail

Avec **SUD**, nous ne l'oublions pas. Les **réelles avancées, les salarié-es** les ont obtenues **par leurs luttes !**

Pour s'éviter des mauvaises surprises, mieux vaut voter **SUD** ! Nous construisons démocratiquement des propositions, nous vous **consulterons** avant de signer ou pas, porterons tous ensemble des revendications, par le **dialogue**, par la **mobilisation**.

